

LE 7 AVRIL 2015
PROVINCE DE QUÉBEC
COMTÉ DE MIRABEL
MRC DE MIRABEL

Séance ordinaire du conseil de la Municipalité régionale de comté de Mirabel, tenue dans la salle de l'hôtel de ville, secteur de Sainte-Monique, Mirabel, le mardi sept avril deux mille quinze à dix-neuf heures, sous la présidence de M. le préfet, Jean Bouchard.

Sont présents les conseillers et conseillères :

M. Michel Lauzon
Mme Guylaine Coursol
MM David Marra-Hurtubise
François Bélanger
Patrick Charbonneau
Pierre-Paul Meloche
Mme Francine Charles
M. Guy Laurin

Sont également présents :

M^{mes} Louise Lavoie, directrice générale adjointe
Suzanne Mireault, secrétaire de la MRC de Mirabel.

Est absent :

M. Mario Boily, directeur général

MRC-13-2015 Adoption de l'ordre du jour. (GA 211 101)

Il est proposé par monsieur le conseiller Guy Laurin, appuyé par madame la conseillère Francine Charles et résolu unanimement :

D'approuver l'ordre du jour de la séance ordinaire du 7 avril 2015, tel que présenté.

MRC-14-2015 Approbation du procès-verbal. (GA 211 101)

CONSIDÉRANT QUE copie du procès-verbal a été remise à chaque membre du conseil au plus tard la veille de la présente séance;

Il est proposé par monsieur le conseiller Michel Lauzon, appuyé par monsieur le conseiller Patrick Charbonneau et résolu unanimement :

D'approuver le procès-verbal de la séance ordinaire de ce conseil tenue le 2 mars 2015, tel que présenté.

MRC-15-2015 Approbation d'une liste de comptes à payer. (GE 212 N1048)

Il est proposé par monsieur le conseiller David Marra-Hurtubise, appuyé par madame la conseillère Guylaine Coursol et résolu unanimement :

D'autoriser la secrétaire à payer, pour et au nom de la municipalité régionale de comté de Mirabel, les comptes inscrits à la liste des comptes à payer au 2 avril 2015 et totalisant les sommes suivantes :

- a) Comptes payés en vertu d'une loi,
d'un règlement ou d'une résolution 110 918,52 \$
- b) Comptes nécessitant l'autorisation du Conseil..... 5 000,00 \$
- TOTAL..... 115 918,52 \$

MRC-16-2015 Adoption et approbation du bilan financier final d'activités du Pacte rural 2007-2014. (GC 110 U4 N12963 #62282)

Il est proposé et résolu unanimement :

D'approuver le bilan financier final d'activités du Pacte rural 2007-2014 préparé par Mme Audrey Simard, agente de développement rural, en date du 7 avril 2015, en informant le ministère des Affaires municipales et de l'Occupation du territoire (MAMOT) que pour les projets de la Place Claude-Léveillé à l'école Girouard et le Club Agri-environnement d'Argenteuil, les sommes seront versées incessamment.

MRC-17-2015 Signature de l'« Entente intermunicipale concernant l'achat commun d'assurances de dommages par le Regroupement des villes et régies des MRC Thérèse-de-Blainville et Mirabel et la Ville de Saint-Eustache ». (GA 211 103 U4 N9131)

CONSIDÉRANT l'entente relative à l'achat commun d'assurances de dommages par le regroupement des villes et régies des MRC Thérèse-de-Blainville et Mirabel et la Ville de Saint-Eustache;

Il est proposé par monsieur le conseiller François Bélanger, appuyé par monsieur le conseiller David Marra-Hurtubise et résolu unanimement :

D'autoriser le préfet ou le préfet suppléant, et la secrétaire ou la secrétaire adjointe, à signer, pour et au nom de la MRC de Mirabel, une entente intermunicipale concernant l'achat commun d'assurances de dommages par le regroupement des villes et régies des MRC Thérèse-de-Blainville et Mirabel et la Ville de Saint-Eustache.

MRC-18-2015 Mandat de membres du Comité consultatif agricole (CCA). (XB 112 101 U5 N438)

CONSIDÉRANT QUE les mandats de Dominic Lauzon et Bernard Laurin (producteurs agricoles), à titre de membres du Comité consultatif agricole, sont terminés;

Il est proposé par monsieur le conseiller Michel Lauzon, appuyé par monsieur le conseiller Pierre-Paul Meloche et résolu unanimement :

De renouveler le mandat de Dominic Lauzon et Bernard Laurin (producteurs agricoles), à titre de membres du Comité consultatif agricole (CCA) de la Municipalité régionale de comté de Mirabel, et ce, pour une période de deux (2) ans, à compter du 7 avril 2015 jusqu'au 7 avril 2017.

De nommer à nouveau Bernard Laurin à titre de président du Comité consultatif agricole, et ce, pour une période de deux (2) ans, à compter du 7 avril 2015.

MRC-19-2015 Accord de la Municipalité régionale de comté de Mirabel concernant les travaux dans la rivière du Chêne, dans la Ville de Saint-Eustache. (GC 111 U2 N435)
--

CONSIDÉRANT QUE la Ville de Saint-Eustache désire faire des travaux dans la rivière du Chêne pour le « Moulin Légaré »;

CONSIDÉRANT QU'une demande de certificat d'autorisation est requise du ministère du Développement durable, de l'Environnement et de la Lutte contre les changements climatiques (MDDELCC) pour la réalisation de ces travaux;

CONSIDÉRANT QUE l'accord de la Municipalité régionale de comté de Mirabel est requis puisque la rivière du Chêne traverse le territoire de la MRC de Mirabel;

Il est proposé par monsieur le conseiller Pierre-Paul Meloche, appuyé par monsieur le conseiller Guy Laurin et résolu unanimement :

D'informer la Ville de Saint-Eustache et le MDDELCC que la MRC de Mirabel ne s'objecte pas à l'émission du certificat d'autorisation par le MDDELCC pour les travaux dans la rivière du Chêne pour le « Moulin Légaré », en fonction des plans préparés par COSIGMA, en date du 24 février 2015 et portant les numéros G-000, C-000, C-100, C-101, C-200, C-201, S-000, S-100, S-200, S-201 et S-202.

Dépôt de documents. (GA 211 101 N11458)
--

La secrétaire dépose au conseil les documents suivants :

- Rapport financier et rapport de l'auditeur de la MRC de Mirabel pour l'exercice financier se terminant le 31 décembre 2014, tel que préparé par les auditeurs « Amyot, Gélinas » daté du 7 avril 2015. (GE 300)

Requêtes et correspondances. (GA 211 101 N11458)

La secrétaire a distribué diverses lettres adressées à la MRC de Mirabel, ou l'un de ses représentants.

Affaires nouvelles.

Parole aux conseillers et conseillères.

Chaque conseiller et conseillère, puis le préfet, informent les citoyens présents des développements ou de leurs principales préoccupations à l'égard des dossiers relevant de la compétence de la MRC de Mirabel.

Période de questions.

On procède à la période de questions de l'assistance.

MRC-20-2015 Levée de la séance.

Il est proposé par monsieur le conseiller Guy Laurin, appuyé par monsieur le conseiller Michel Lauzon et résolu unanimement :

Que l'ordre du jour étant épuisé, la séance soit et est levée.

Jean Bouchard, préfet

Suzanne Mireault, secrétaire